

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2019

TAUX DES CREDITS AUX PARTICULIERS A LA REUNION

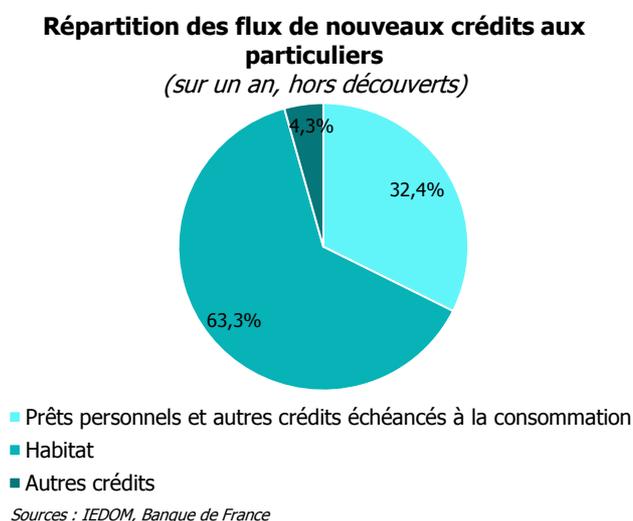
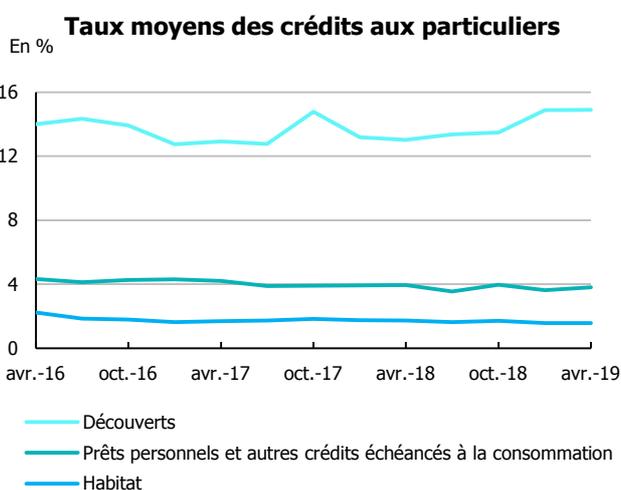
DEUXIÈME TRIMESTRE 2019

Les taux d'intérêt pour les crédits octroyés aux particuliers s'inscrivent en légère hausse en avril 2019 par rapport à janvier 2019. Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation progresse de 19 points de base (pdb), mais reste en deçà de celui observé un an auparavant. La durée moyenne de ces prêts se situe entre 4 et 5 ans. Pour mémoire, le taux d'usure, c'est-à-dire le taux maximal pouvant être fixé par une banque pour un crédit de trésorerie aux ménages supérieur à 6 000 euros, est de 6,08 % (+12 pdb sur le trimestre).

Le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat reste quasiment stable et s'établit à 1,58 %. La moitié de ces prêts est accordée à un taux inférieur à 1,61 % et la durée moyenne s'élève à un peu plus de 20 ans. Cumulés sur un an, les nouveaux crédits immobiliers représentent les deux tiers des montants totaux (hors découvert) octroyés au deuxième trimestre 2019. Par ailleurs, le taux moyen de crédit concernant les découverts continue de croître : +2 pdb sur le trimestre et +188 pdb sur un an.

Les taux appliqués à La Réunion restent proches de ceux appliqués en France entière en ce qui concerne les taux des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation et des taux des crédits à l'habitat.

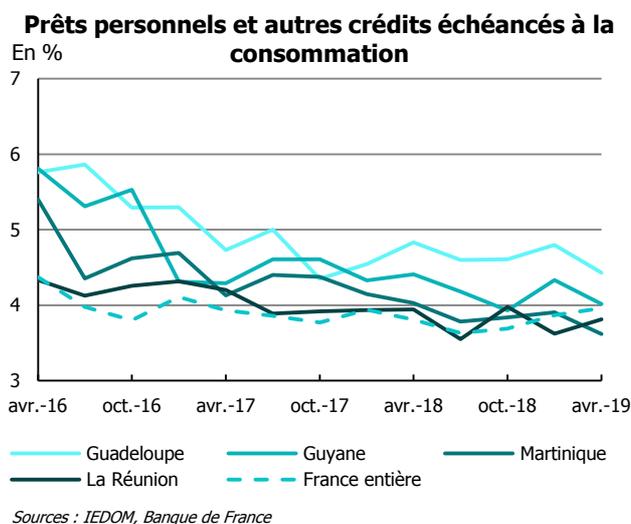
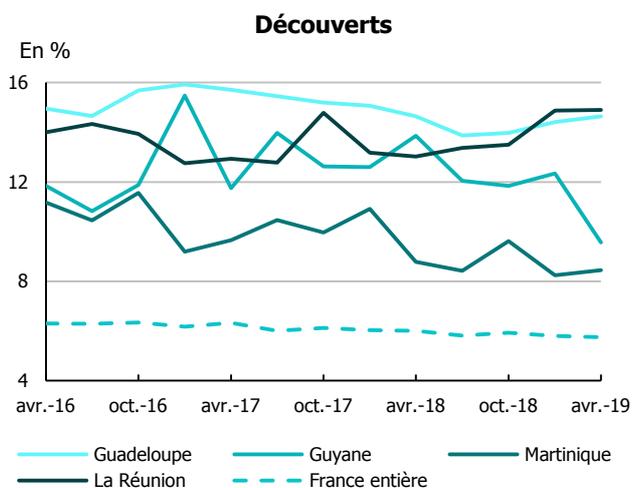
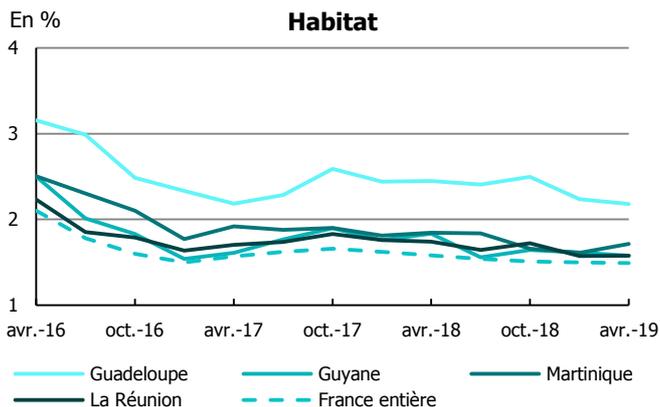
Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Taux moyens débiteurs en %		avr.-18	juil.-18	oct.-18	janv.-19	avr.-19	Variations (en pdb*)	
							1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	13,02	13,37	13,49	14,87	14,90	188	2
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,94	3,55	3,98	3,62	3,81	-13	19
	Habitat	1,74	1,64	1,72	1,57	1,58	-16	0
France entière	Découverts	6,01	5,81	5,93	5,80	5,75	-26	-5
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,81	3,63	3,69	3,87	3,96	15	9
	Habitat	1,58	1,54	1,51	1,50	1,49	-9	-1

* point de base

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite environ 25 200 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.